

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
SEANCE DU 29 septembre 2014**

**Objet : Plan de financement global pour les raccordements très haut débit sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays Sostranien (23)**

L'an deux mille quatorze, le vingt-neuf septembre à quatorze heures quinze, le Comité Syndical du Syndicat Mixte DORSAL, dûment convoqué le dix-neuf septembre, se réunit en session ordinaire, salle n°1, au Conseil Général de la Creuse à Guéret, sous la présidence de Monsieur Alain LAGARDE, son Président.

*En exercice : 15*

*Présents : 8*

*Votants : 8 Pour*

*Sont présents :*

Mr Alain LAGARDE	Conseiller Régional du Limousin
Mr Vincent TURPINAT	Conseiller Régional du Limousin
Mr Christian TRENTAUD (suppléant de Mr Lefort)	Conseiller Général Haute-Vienne
Mr Jacques DESCARGUES	Vice-Président du Conseil Général de la Corrèze
Mr Didier BARDET	Conseil Général de la Creuse
Mr Jean-Pierre BERNARDIE	Conseiller Agglo Bassin de Brive
Mr Christian HANUS	Conseiller municipal à la Ville de Limoges
Mr Eric CORREIA	Président de l'Agglo du Grand Guéret

*Sont excusés :*

Mme Guilaine JEANNOT PAGES (et son suppléant)	Vice-Présidente du Conseil Régional du Limousin
Mr Bernard BROUILLE (et son suppléant)	Vice Président du Conseil Général Haute Vienne
Mr Michel DA CUNHA (et son suppléant)	Vice-Président du Conseil Général de la Corrèze
Mr Philippe BAYOL (et son suppléant)	Vice-Président du Conseil Général de la Creuse
Mr Christian PRADAYROL (et son suppléant)	Conseiller Communautaire Agglo Bassin de Brive
Mme Nicole GLANDUS (et son suppléant)	Adjointe au Maire à la Ville de Limoges
Mr Michel JAULIN	Vice Président de l'Agglo de Tulle

---

**Il est exposé aux membres du Comité Syndical le rapport suivant :**

Dans le cadre du SDAN Pilote, au vu de l'ensemble des projets d'aménagement numérique présentés par la Communauté de Communes du Pays Sostranien, et en accord avec celle-ci, la Région Limousin et le Département de la Creuse, les opérations suivantes sont retenues :

- Réalisation de travaux de montée en débit (MED) sur les communes de Vareilles, La Souterraine Est, Noth, Saint Germain Beauré, Bazelat.
- Fibrage/Dégroupage des NRA origine correspondant

Le coût total de ces opérations est estimé à **818 000 € HT** (voir détail ci-annexé).

Il convient de prévoir plusieurs plans de financement par territoire selon la participation ou pas de l'Union Européenne. Celle-ci intervient dans la limite de 3 180 768 € sur les opérations du SDAN pilote (axe 1 + axe 2) et sur la base de 7 951 920 € HT de travaux. Elle n'intervient pas pour les travaux de FTTH.

Sur ce territoire des fonds européens ne sont pas mobilisés sur l'axe 1 ; la Région intervient alors à hauteur de 54%.

Par ailleurs, sur certains territoires, des travaux sont réalisés dans le cadre de l'axe 2 et les taux d'intervention des cofinanceurs sont alors différents. Ce territoire n'est pas concerné à ce jour.

Plan de financement pour les travaux de montée en débit sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays Sostranien (Axe 1) :

NATURE DES RECETTES	MONTANT HT	POURCENTAGE
REGION LIMOUSIN	441 720.00 €	54 %
UNION EUROPEENNE	0	0 %
ETAT - FSN (AVANCE REGION LIMOUSIN)	130 880.00 €	16 %
DEPARTEMENT CREUSE	122 700.00 €	15 %
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS SOSTRANIEN	122 700.00 €	15 %
<b>TOTAL</b>	<b>818 000.00 €</b>	<b>100%</b>

En référence à la délibération N°326 du 2 avril 2013, une contribution financière aux frais de fonctionnement sera versée par la Communauté de Communes du Pays Sostranien.

Cette contribution financière sera calculée à hauteur de 3% du montant réel de l'ensemble des travaux réalisés sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays Sostranien dans le cadre du SDAN pilote (axe 1 et axe 2 le cas échéant), avec un seuil minimum de 1 000 euros et maximum de 10 000 euros.

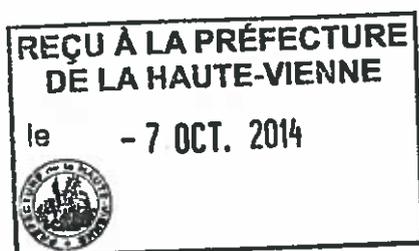
Au vu du montant prévisionnel total des travaux sur ce territoire, le seuil maximum sera demandé à la Communauté de Communes du Pays Sostranien.

**Après avoir délibéré, les membres du comité syndical, décident, à l'unanimité :**

- **d'approuver le plan de financement ci-dessus relatif aux travaux de raccordement en très haut débit sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays Sostranien réalisés dans le cadre du SDAN pilote,**
- **de donner autorisation au Président pour procéder aux demandes de subventions et contributions correspondantes,**
- **de donner autorisation au Président pour signer tout acte se rapportant à ces travaux.**

Fait à Limoges, le 29 septembre 2014

Le Président de DORSAL,  
Alain LAGARDE



**Communauté de Communes du Pays Sostranien**

**Récapitulatif des opérations SDAN-Pilote**

<b>Priorité</b>	<b>Type Opération</b>	<b>Référence</b>	<b>Secteur</b>	<b>Cout total provisionnel</b>	<b>Commentaires</b>
Pilote	MED	QVRATVA01	Vareilles	223 000 €	inclut fibrage/dégroupage NRA St Agnat Versillat via Location Fibre Orange
Pilote	MED	QVRLSOA03	La Souterraine (Est ) + Noth	92 000 €	
Pilote	MED	QVRATVA02	Saint-Germain-Beaupré	137 000 €	dépend LFO St Agnat Versillat
Pilote	MED	QVRAZEA02	Bazelat	98 000 €	Option enfouissement ERDF Azerable Bazelat La Chapelle Balloue à étudier
Pilote	MED	QVRAZEA03	Saint-Germain-Beaupré	186 000 €	
Pilote	Fibrage NRA	AZE	Azerables	82 000 €	Option enfouissement ERDF Azerable Bazelat La Chapelle Balloue à étudier
<b>Total Pilote</b>				<b>818 000 €</b>	